

Élargissement de la valence verbale – Les verbes causatifs et semi-causatifs et le problème de la pronominalisation des compléments argumentaux

Jiří Jančík

[Université Charles de Prague]

INTRODUCTION

Si l'intertextualité fait, comme principe de construction, entrer une série de textes en interaction, elle représente une situation d'intersection énonciative complexe : plusieurs situations de communications sont amenées à n'en former qu'une seule par des procédés traversant la totalité des plans de description linguistique. Sur les plans textogrammatique et textologique, cette fusion peut se traduire par l'institution de schémas polyphoniques variés ; sur celui de la morphosyntaxe, elle trouve son expression dans la possibilité de combiner et enchâsser des actes de parole divers.

Dans le présent article, nous nous proposons de traiter une des réalisations de cette possibilité – les constructions causatives et semi-causatives.

DÉFINITIONS

Nous entendons par *structure causative* et *semi-causative* toute phrase (P) enchâssée dans le dispositif [GN + V_{caus} + [P]] où le V_{caus} correspond au verbe causatif (*faire* ou *laisser*) ou semi-causatif (*envoyer, mener, amener, emmener, conduire*) et où les syntagmes prédicatifs initiaux subissent une double transformation : a) le verbe revêt la forme de l'infinitif et b) ses compléments sont réinterprétés (syntactiquement et sémantiquement) et re-sélectionnés (phénomène appelé *imbrication*).

(1) *Les élèves de seconde lisent Proust.* → *Paul fait lire Proust aux élèves de seconde.*

(2) *Les enfants regardent la télévision.* → *Les parents laissent les enfants regarder la télévision.*¹

¹ Exemple empruntés à Abeillé, A., Godard, D., Sag, I. A. « Two Kinds of Composition in French Complex Predicates ». In Hinrichs, E., Kathol, A., Nakazawa, T. (ed.). *Complex predicates in non-derivational Syntax*. Vol. 30 of *Syntax and Semantics*, New York : Academic Press, 1998, pp. 1-41.

MODIFICATIONS DE LA VALENCE

L'insertion de la phrase dans une construction causative ou semi-causative comporte, en ce qui concerne le noyau prédicatif, à chaque fois une modification de la valence. Par rapport à la situation initiale et à la complémentation argumentale du (premier) prédicat, le nombre d'arguments valenciels requis peut augmenter ou diminuer. Dans la mesure où l'absence de possibilité est plus rare, se définit par d'autres facteurs et en fonction de paramètres différents, et nous place devant un autre type de problèmes distributionnels², nous allons nous concentrer, dans le texte suivant, uniquement sur le premier cas. Nous nous appuyerons, pour le cadre théorique ainsi que les analyses, notamment sur les textes d'Abeillé — Godard (1996), Abeillé — Godard — Miller (1997), Abeillé — Godard — Sag (1998), Abeillé (1998), Damourette — Pichon (1930-1950), Lamiroy (2013) et Zaenen — Dalrymple (1996). Les exemples littéraires venant illustrer notre propos correspondent aux occurrences documentées dans le corpus Frantexte.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ARGUMENTS VALENCIELS

Pour les arguments nominaux, le noyau prédicatif complexe des constructions causatives ou semi-causatives peut régir, dans la projection maximale, quatre actants au total, comme l'illustre Wilmet :³

(3) *Pierre fait donner du pain à Paul par Marie.*

Comme nous pouvons le voir, la série des rôles sémantiques appelés par le sens du verbe initial est enrichie, dans la construction causative ou semi-causative, de la complémentation de *causation*. Ainsi, la liste des rôles d'agent, patient, bénéficiaire, destinataire, etc. est complétée de *causateur* et *causataire*.

Si on admet encore une complémentation dative seconde, réalisée à travers le datif éthique, le datif étendu ou le complément d'intérêt — le stemma argumental définitif atteint la constellation à cinq rôles sémantiques :

² La rencontre des deux noyaux verbaux peut permettre (ou parfois imposer), pour des raisons diverses (phonétiques, stylistiques, sémantiques, etc.), la diminution du nombre d'arguments valenciels. On répertorie cinq grands types d'occurrences. a) Disparition de l'agent — si dans la phrase originale, le sujet (agent) était exprimé par un indéfini (*Charles se laisse faire*. [par les autres]). b) Disparition d'un objet affecté (patient) ou d'un sujet (agent) sous-entendus ou inhérents (*J'ai fait lire les enfants. J'ai fait repeindre la chambre*. [Riegel — Pellat — Rioul : 1998, p. 414]). c) Omission (facultative) du pronom réfléchi dans le V_{inf} pronominal (*Vous me ferez repentir*. [Flaubert]). d) Haplologie ou apocope / aphérèse du français spontané / oralisé (*Laisse-LE faire*. [← Laisse-LE LE faire.] ; *Je LUI ai dit*. [← Je LE LUI ai dit.] ; *Je LUI ferai faire*. [← Je LE LUI ferai faire.]). e) Cas extrêmes d'élimination complète (sur facebook, {À la suite du saccage des églises Saint-Hippolyte et Saint-François-de-Sales par un déséquilibré} « *Je suis certain que cet individu se serait attaqué à une mosquée ou un musée, il ne serait pas uniquement sorti avec seulement uninternement psychiatrique. Mais une église, ON LAISSE ! je suis horrifié !* »).

³ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Duculot, 1997, p. 471.

(4) *Faites-moi donner du pain à Paul par Marie.*

Mais ce dont nous traitons dans notre analyse, ce sont des complémentations pronominales et de la redéfinition, formelle et sémantique, de la valence qui est liée à la pronominalisation. Pour faire une considération générale, partons de l'observation des grandes transformations qui relèvent du passage de la complémentation argumentale nominale à la pronominale.

SPÉCIFICITÉ DE LA COMPLÉMENTATION ARGUMENTALE PRONOMINALE

Si pour les complémentations argumentales nominales, le stemma verbal potentiellement quinaire, tel que nous l'avons esquissé *supra*, nous place, tant pour l'articulation que pour l'interprétation, devant la question de l'ambiguïté (la situation d'imbrication), la nécessité d'un marquage désambiguïsant s'avère, pour toute une série de raisons que nous allons exposer, plus aiguë encore pour les compléments argumentaux pronominaux. Pour considérer le degré d'ambiguïté, voici d'abord quelques exemples nominaux :

- (5) *Je fais manger LE CHAT.* [causataire / patient ?]
- (6) *Pierre fait cuire MARIE.* [causataire / patient ?]
- (7) *J'ai fait écrire une lettre à SES PARENTS.*⁴ [causataire / destinataire ?]
- (8) *Pierre fait faire une robe à MARIE.*⁵ [causataire / destinataire ?]
- (9) *Je fais porter des fleurs à MARIE.*⁶ [causataire / destinataire ?]

Et un choix d'occurrences pronominalisées :

- (10) *Ce livre, laisse-LE-MOI lire. / Faites-M'EN connaître les détails.* (Musset)
- (11) *Faites-LE M'écrire au moins une fois par semaine [...]* (Sand)
- (12) *Moi aussi, je vous dis des folies, mais laissez-LES-MOIdire.* (Balzac)
- (13) *Fais-LEUR dire que je suis rentré [...] mais que je suis souffrant et que je désire être seul [...]* (Bourget)

Le système du marquage désambiguïsant des compléments argumentaux pronominaux diffère des désambiguïsations de la complémentation nominale sur trois plans : a) richesse du système des marqueurs morphosyntaxiques, b) nombre de restrictions d'ordres divers présidant à la distribution (physique) des arguments pronominaux à l'intérieur d'une phrase et c) nature des réseaux distributionnels.

a) L'éventail des marqueurs dont nous disposons pour les deux types de complémentation pourrait se schématiser de la façon suivante.

⁴ Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris/Bruxelles : PUF, 1998, pp. 412–413.

⁵ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Duculot, 1997, p. 471.

⁶ Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 296.

TAB. 1 : Tableau de marqueurs désambiguïsants selon les niveaux de la description linguistique

PLANS DU MARQUAGE	ARGUMENTS NOMINAUX	ARGUMENTS PRONOMINAUX
morphosyntaxique	<p>Marquage prépositionnel : la variété de rôles sémantiques peut être rendue par l'opposition des complémentations d'objet (indirect [précédé de « à »] et direct [précédé de « o »]) et des complémentations de causation (une série de prépositions ou locutions prépositionnelles : <i>par, de, pour, de [...] part</i>). Les arguments de la causation sont cependant introduits parfois aussi par « o » et « à ».</p> <p>(14) <i>Il laisse relire son travail PAR quelqu'un d'autre.</i></p> <p>(15) <i>Ces preuves de force [...] la faisaient désirer DES hommes.</i> (Zola)</p> <p>(16) <i>Envoie-moi acheter chez Dufey [...] les mémoires de Montlosier [...] et fais-les mettre POUR MOI à la diligence, Mâcon.</i> (Lamartine)</p>	<p>Marquage casuel : le nombre de marques de rôles sémantiques est moindre (seulement deux formes casuelles distinctes pour les 3^{es} personnes, une seule pour les 1^{res} et les 2^{es})</p> <p>(17) <i>Je LUI fais porter des fleurs.</i> [pour elle / par elle ?]</p>
Phonologique Suprasegmental	<p>À l'oral, l'intonation peut occasionnellement restituer la clarté de l'énoncé :</p> <p>(18) <i>J'ai fait porter des fleurs à Marie // à Paul.</i></p>	<p>Une modulation, une prononciation marquée séparant les rôles sémantiques du verbe (semi-)causatif et du V_{inf} est possible mais relève de l'hypercorrection :</p> <p>(19) [fɛlɥi//ăkupeœ] × [fɛlɥiă//kupeœ]</p>
Syntaxique	<p>Ordre des mots : à l'exception du verbe <i>faire</i>, l'ordre des mots est flexible (régé en fonction de la perspective fonctionnelle de la phrase, du rythme, de l'expressivité, etc.). Le verbe <i>faire</i> et V_{inf} ne peuvent pas être séparés ni par le sujet ni par les compléments du second (sauf à l'impératif positif)², il s'agit d'une forme verbale complexe.³ Le verbe <i>laisser</i> ainsi que les verbes semi-causatifs peuvent en être séparés :</p> <p>(20) <i>Pierre fait chanter Marie.</i> / *<i>Pierre fait Marie chanter.</i>⁴</p> <p>(21) <i>Laissez venir à moi les petits enfants.</i> / <i>Laissez les petits enfants venir à moi.</i></p> <p>(22) <i>J'envoie ma mère chercher mon oncle à la gare.</i></p> <p>(23) <i>On menait les écoliers goûter la dernière création du cuisinier.</i></p>	<p>Ordre des mots : l'hétérogénéité du groupe constitué des noyaux verbaux complexes causatifs et semi-causatifs se traduit par le fait que chacun de ces verbes se trouve, par le placement relatif de ses compléments, sur un autre point de l'échelle de grammaticalisation du prédicat verbal composé définie entre deux pôles que l'on peut représenter respectivement par les modèles distributionnels « je vais LE LEUR dire » et « je LE LUI ai dit », soit un noyau prédicatif double uni et un noyau prédicatif double libre. En d'autres termes, pour certains modèles, les compléments d'objet et les causataires seront cantonnés séparément les uns sur les orbites du verbe (semi-)causatif, les autres sur celles du V_{inf}. Ce point sera développé dans les paragraphes suivants.</p>

⁷ Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 296.

⁸ Les contre-exemples ne manquent pas toutefois : *Passion [...] qui [...] leur met aux yeux cet éclat qui fait AUX ÉTRANGERS baisser les leurs.* (Michaux) (Grevisse — Goose 2007, p. 1116), {style recherché} *Un mouvement extraordinaire [...] a fait L'AUDITOIRE se lever.* (Berlioz).

⁹ Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris/Bruxelles : PUF, 1998, pp. 411–412 ; Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 279 ; Chevalier, J.-Cl., Blanche-Benveniste, Cl., Arrivé, M., Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994, p. 115.

¹⁰ Wilmet, M. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Duculot, 1997, p. 470.

b) Le nombre de restrictions auxquelles les réseaux distributionnels des arguments pronominaux doivent se soumettre est plus élevé que celui des complémentations nominales. Nous pouvons en citer quatre grands types : phonotactiques, stylistico-morphologiques, morphosyntaxiques et sémantiques.

Pour la combinatoire des pronoms arguments, doivent être pris en considération, en dernière instance, des critères de la phonotaxe — les répétitions sont perçues comme cacophoniques et sont déconseillées :

- (24) *Laissez-LA LA chanter.* [= *Laissez-LA chanter sa chanson*] (cacophonique mais grammatical)
 (25) *Laisse-MOI ME reposer.* (répétitif mais grammatical)
 (26) **Fais-LA LA chanter.*

Sur le plan morphosyntaxique, il y a des groupements pronominaux interdits (combinaisons des pronoms *me, te, nous, vous*, combinaisons des formes d'objets indirects *lui et leur*), ce qui bloque l'apparition de certaines séquences.

Enfin, le datif éthique, le datif étendu et le complément d'intérêt ne peuvent pas se combiner, pour des raisons sémantiques, avec certains verbes et avec certains autres pronoms (ou leurs groupes), et sont parfois exclus comme compléments argumentaux.

- (27) ?? *Tu ME LE fais LE couper.*
 (28) ?? *Laisse-LE-MOI LE faire.*

c) La différence de nature des réseaux distributionnels consiste également en ce que les deux types de compléments argumentaux s'inscrivent dans deux logiques distributionnelles différentes, définies par les groupements permis et les positions qui leur sont réservées par rapport aux deux composants du prédicat verbal composé.

Comme l'indiquent les schémas suivants, les positions assignables au sujet et aux compléments du V_{inf} (soit au causataire et aux autres rôles sémantiques régis par ce verbe) sont — obéissant aux restrictions imposées par l'ordre des mots du français actuel — au nombre de deux (1, 2) pour le verbe *laisser* ainsi que les verbes semi-causatifs et d'une seule (2) pour *faire* s'il s'agit d'arguments nominaux, tandis que — grâce à la possibilité de l'antéposition et de la postposition à l'intérieur du noyau verbal V_{caus} — elles peuvent s'élever à trois (1, 2, 3) dans le cas des arguments pronominaux.

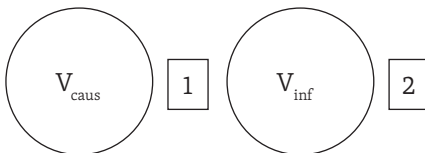


FIG. 1 : Schéma distributionnel des compléments nominaux.

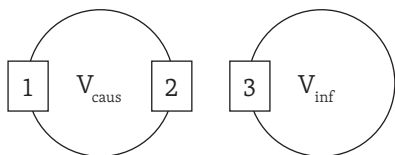


FIG. 2 : Schéma distributionnel des compléments pronominaux.

Deux commentaires sont à faire à propos de l'alternance de valence. Le premier concerne de façon égale les distributions argumentales nominale et pronominale, le second caractérise la spécificité des schémas distributionnels des arguments pronominaux.

ALTERNANCES DE VALENCE

Contrairement à la situation qui existe en latin où la régence verbale peut être constituée de deux arguments datifs ou accusatifs suivis, cette distribution valencielle est inconnue du français moderne. Certains noyaux prédicatifs périphrastiques, telles les constructions causatives avec le V_{caus} *faire*, se soumettent à la même restriction, alors que d'autres, p. ex. les constructions causatives avec le V_{caus} *laisser* ainsi que les constructions semi-causatives, peuvent rassembler autour de leur noyau prédicatif biparti deux accusatifs argumentaux suivis.

Si, dans les constellations à un seul complément argumental, le verbe *faire* assigne à ce dernier la forme de l'accusatif pour l'actualiser en tant que causataire, comme nous pouvons le voir ici :

(29) *Je fais lire LES ÉCOLIERS en classe.*

(30) *Je LES fais lire en classe.*

il doit lui assigner la forme dative dès que les constellations sont élargies du second complément en rôle de patient :

(31) *Il fait couper un veston À CE TAILLEUR.¹¹*

(32) *Il LUI fait couper un veston.*

Pour le V_{caus} *laisser* ainsi que pour les verbes semi-causatifs, le passage formel de l'accusatif au datif ne s'opère pas (dans l'usage normatif) :

(33) *Jeanne laisse JACQUES faire son travail.*

(34) *Jeanne LE laisse faire son travail.*

(35) *Ils envoient la secrétaire faire la photocopie.*

(36) *Ils L'envoient faire la photocopie.*

¹¹ Baylon, Ch., Fabre, P. *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan, 1978, p. 36.

Quelle est la valeur réelle des accusatifs et des datifs argumentaux à l'intérieur de la causation ?

ACCUSATIVITÉ VERSUS DATIVITÉ – UN CAS DE NEUTRALISATION ?

Partons pour cette considération de trois observations.

Observation I :

Pour le V_{caus} *faire*, nous l'avons constaté *supra*, l'adjonction d'un (nouvel) argument accusatif transforme (formellement) le causataire accusatif automatiquement en datif.

Observation II :

Le datif et l'accusatif argumentaux peuvent alterner aussi spontanément¹²:

(37) *Et c'étaient des joies, des douceurs qui LA faisaient bénir Dieu de son sort.*

(Sainte-Beuve)

(38) *L'inquiétude naturelle aux malades qui LES fait essayer sans cesse de nouveaux régimes.*¹³

(39) *Cette nouvelle lui fera récriminer de plus belle.*¹⁴

(40) *C'est ce qui LE fait LES surpasser.*¹⁵ [tour signalé comme exceptionnel]

(41) *Je L'ai laissé / Je LUI ai laissé faire son devoir.*

(42) *Paul LEUR laisse faire leurs devoirs.*¹⁶

(43) *Je LUI ai laissé conduire la voiture. [contamination syntaxique] / Je L'ai laissé(e) conduire la voiture.*

Observation III :

Pour les pronoms complément d'objet des 1^{res} et 2^{es} personnes, nous nous trouvons formellement devant une situation de neutralisation casuelle.

(44) [...] *tu crois que je t' aime, parce que maintenant je TE fais ME posséder en bon époux bourgeois [...]* (Peladan)

(45) [...] *l'habitude sentimentale ME fait TE chercher à toute heure [...]* (Gide et Valéry, *Correspondances*)

Le complément argumental datif et le complément argumental accusatif sont-ils donc absolument synonymes ? Reflètent-ils exactement le même rôle sémantique ?

¹² Pour le V_{caus} *laisser* un tel usage relèverait cependant du registre moins soutenu.

¹³ Bourget, cité par Grevisse, M., Goosse, A. *Le Bon usage*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2007, p. 1118.

¹⁴ Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. « Les Constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue française*, 1997, n. 115, p. 73.

¹⁵ Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 317.

¹⁶ *Ibid.*, p. 279.

Si les trois observations nous portaient à croire qu'en effet, il pourrait en être autant, plusieurs linguistes apportent des témoignages qui s'opposent à l'idée d'une neutralisation argumentale / casuelle (accomplie).

Ce sont d'abord Abeillé — Godard — Miller (1997 : 66) et Authier — Reed (1991 : 197) qui citent Hyman — Zimmer (1976) avec l'analyse de trois énoncés :

(46) *J'ai fait manger des épinards À MAURICE.*

(46a) *Je LUI ai fait manger des épinards.*

(46b) *Je L'ai fait manger des épinards.*

Les deux pronominalisations différentes (46a et 46b) constituent, à l'unanimité des auteurs, une opposition sémantique bien que leurs opinions sur la nature de cette opposition divergent¹⁷.

C'est dans ce sens aussi que s'exprime Lamiroy¹⁸, citant l'analyse de Blanche-Benveniste (1978?) à propos des énoncés suivants :

(47a) *Paul LA fait penser à son chimpanzé.* [Agentivité + : Paul fait en sorte qu'elle pense à son chimpanzé]

(47b) *Paul LUI fait penser à son chimpanzé.* [Agentivité - : Paul a un physique qui rappelle celui d'un chimpanzé]

Lamiroy (pp. 11-12) et Damourette — Pichon (1930-1950, § 1105) apportent une explication différente, liée plus à une focalisationsémantique. L'opposition dativité — accusativité se trouve réinterprétée ainsi :

(48a) *Je LUI {fais chanter} une chanson.* [c'est une chanson spécifique]

(48b) *Je LE fais {chanter une chanson}.* [c'est l'activité de chanter qui importe]

L'existence de ces inférences sémantiques bloque le processus de neutralisation et l'opposition casuelle ne peut être considérée que comme fragilisée.

SCHÉMAS DISTRIBUTIONNELS

Nous avons commenté les distributions des arguments nominaux et celles des arguments nominaux et pronominaux combinés. Il nous reste encore le cas des complé-

¹⁷ Authier — Reed interprètent la première pronominalisation comme la situation de quelqu'un à qui a été proposée la possibilité d'en manger (« indirect causation ») qu'il a acceptée (ayant pu la refuser) alors que dans la seconde pronominalisation, il s'agirait de quelqu'un qui n'a pas eu de choix devant la causation (« direct causation ») ; Abeillé — Godard — Miller réinterprètent le contraste plutôt comme une opposition de degrés d'initiative de la part du causataire tout au plus.

¹⁸ Lamiroy, B. « La construction causative en *faire* et le marquage différentiel de l'objet en français », In K. Ogata (ed.). *Autour des verbes : constructions et interprétations*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 2013, p. 12.

mentations exclusivement pronominales. Leurs schémas distributionnels peuvent être décrits par trois règles¹⁹ :

Règle I :

Pour le V_{caus} *faire*, nous constatons la montée (raising) des compléments clitiques du V_{inf} pleine, c'est-à-dire les valences des deux noyaux verbaux peuvent se placer toutes deux devant le premier ou rester cantonnées (séparément) auprès de leurs noyaux respectifs²⁰. Le premier schéma s'interprète comme indice de la forte cohésion de la séquence [V_{caus} + V_{inf}], marque d'un processus de grammaticalisation avancé.

(49) Je TE LE ferai dire.

(50) Fais-LE-LUI réparer.

(51) Il TE LE LUI fera bien avaler !²¹

Le second schéma, avec un causataire toujours accusatif, est moins fréquent :

(52) Faites-LE M'écrire au moins une fois par semaine [...] (Sand)

(53) Le professeur LES fera LE lire.²²

Règle II :

Pour le V_{caus} *laisser*, nous constatons unemontéedes compléments clitiques du V_{inf} rare, les compléments ne quittant normalement pas le domaine du noyau verbal du V_{inf} :

(54) Je LE laisse LUI parler.

(55) Je L'ai laissé(e) EN parler.²³

Plus rarement :

(56) Ce livre, il ME LE laisse lire.²⁴

(57) Ah! [...] laissez-LE-MOIgarder ; je le tiendrai bien caché. (Sand)

(58) C'était dans l'ordre, pourquoi ME LE laissez-vous renverser aujourd'hui ? (Sand)

¹⁹ Dont l'application est sujette aux restrictions abordées *supra*.

²⁰ Alors que cette dualité distributionnelle est documentée par Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. « Les Constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue française*, 1997, n. 115, pp. 62-64), Grevisse, M., Goosse, A. *Le Bon usage*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2007, pp. 884-886) n'autorisent, pour le verbe *faire* et les pronoms de la 3^e personne, que la non-séparation.

²¹ Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 175.

²² Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. « Les Constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue française*, 1997, n. 115, p. 63.

²³ Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993, p. 166.

²⁴ Grevisse, M., Goosse, A. *Le Bon usage*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2007, pp. 884-886.

Règle III :

Les verbes semi-causatifs ne prêtent ni à la montée des compléments clitiques du V_{inf} ni à l'expression au datif du causataire :

(59) *Je L'envoie L'acheter.*

(60) *Ils L'envoient LE photocopier.*

(61) *Il m'a laissé son hideux chapeau plat ; qu'un peu plus, d'un coup de pied, j'allais envoyer LE rejoindre. (Gide) [structure désambiguïsante]*

Grevisse — Goose (2007, 1118) signalent comme exception :

(62) ??*Il LE LUI a envoyé porter.*

CONCLUSION

La complémentation argumentale pronominale a montré plus clairement les différences de degré de grammaticalisation parmi les constructions causatives. Si — par une fusion avancée des deux noyaux verbaux, la montée pleine ainsi que l'alternance positionnelle de valence systématique — le V_{caus} *faire* s'inscrit dans d'autres schémas distributionnels que le V_{caus} *laisser* et les verbes semi-causatifs il n'en est pas moins lié à ce groupe ne cessant d'exercer une force d'attraction, tant distributionnelle que formelle et sémantique, qui se traduit par une imposition de modèles à suivre, qui a permis de produire des énoncés du type suivant :

(62bis) ??*Il LE LUI a envoyé porter.*

(63) *L'avenir prend votre place, vous LA LUI laissez prendre. (Lamartine)*

(64) [...] *mais ne LE LEUR laissez pas voir. (Balzac)*

(65) *Paul LEUR laisse faire leurs devoirs.*

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, A., Godard, D. « La complémentation des auxiliaires en français », *Langages*, 1996, n. 122, pp. 32-61.
- Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. « Les Constructions causatives en français : un cas de compétition syntaxique », *Langue française*, 1997, n. 115, pp. 62-74.
- Abeillé, A., Godard, D., Sag, I. A. « Two Kinds of Composition in French Complex Predicates ». In Hinrichs, E., Kathol, A., Nakazawa, T. (ed.). *Complex predicates in non-derivational Syntax*. Vol. 30 of *Syntax and Semantics*, New York : Academic Press, 1998, pp. 1-41.
- Abeillé, A. « Verbes à « montée » et auxiliaires dans une grammaire d'arbres adjoints : Modèles linguistiques : Convergences, divergences », *Linx*, 1998, n. 39, Paris : Centre de recherches linguistiques de Paris 10, pp. 119-158.
- Authier, J.-M., Reed, L. « Ergative Predicates and Dative Cliticization in French Causatives », *Linguistic Inquiry*, Vol. 22, 1 (1991), pp. 197-205.
- Baylon, Ch., Fabre, P. *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan, 1978.
- Chevalier, J.-Cl., Blanche-Benveniste, Cl., Arrivé, M., Peytard, J. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1994.

- Damourette, J., Pichon, É. *Des mots à la pensée*, Paris : Editions d'Artrey, 1930–1950.
- Grevisse, M., Goosse, A. *Le Bon usage*. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2007.
- Hyman, L., Zimmer, K. « Embedded Topic in French », In LI, C. *Subject and Topic*. New York : Academic Press, 1976.
- Lamiroy, B. « La construction causative en faire et le marquage différentiel de l'objet en français », In K. Ogata (ed.). *Autour des verbes : constructions et interprétations*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 2013, pp. 3–17.
- Le Goffic, P. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris/Bruxelles : PUF, 1998.
- Wilmet, M. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Duculot, 1997.
- Zaenen, A., Dalrymple, M. « Les verbes causatifs „polymorphiques“ : les prédicats complexes en français », *Langages*, n. 122, 1996, pp. 79–95.

THE WIDENING OF THE VERBAL VALENCE – THE CAUSATIVE AND SEMI-CAUSATIVE VERBS AND THE PROBLEM OF ARGUMENT PRONOMINALIZATION

The causative and semi-causative periphrases represent a syntactic context in the framework of which the valence of a predicate is modified. Its redefinition generates new stematics by fusioning two autonomous argumental structures. For each causative pattern there are two distributional schemes with different dynamics : the clitics pattern bears more parameters as the nominal one, being defined not only by combination of dative and accusative forms but also by raising valence arguments of the verbal nucleus. The raising of pronominal arguments in the French causative structures constitutes the central theme of this paper.

KEY WORDS / MOTS CLÉS :

causative verb — valence — pronominalization — clitic raising
 verbe causatif — valence — pronominalisation — montée des clitiques

Jiří Jančík

Institut d'Études Romanes
 Faculté des Lettres, Université Charles de Prague
 nám. Jana Palacha 2, 116 38 Prague 1
 jiri.jancik@ff.cuni.cz